

Agir rapidement auprès des élèves en difficulté d'adaptation : des mesures gouvernementales bien reçues

Montréal, le 17 août 2020 – L'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ) salue les mesures annoncées aujourd'hui par le ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, qui permettront de mettre l'accent sur les services aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage en vue de la rentrée de l'automne 2020. En ce sens, l'Ordre note particulièrement l'ajout d'intervenants auprès des élèves et la décision d'alléger les dimensions administratives pour consacrer les premières semaines à évaluer les besoins afin d'intervenir rapidement auprès des élèves. L'Ordre sera particulièrement attentif à la mise en place de ces mesures au regard des élèves en difficulté d'adaptation, la principale clientèle des psychoéducateurs et psychoéducatrices.

Dans le contexte de la pandémie reliée à la COVID-19 où les élèves en difficulté d'adaptation n'ont pu recevoir l'intensité de services requis, l'Ordre a encouragé les psychoéducateurs et psychoéducatrices à capitaliser sur le lien créé avec eux et à maintenir le contact en vue de la rentrée. Certains élèves rencontreront des difficultés à s'adapter non seulement au cadre scolaire qu'ils n'ont pas fréquenté parfois depuis presque six mois, mais également aux nouvelles contraintes de la vie à l'école en situation d'urgence sanitaire. Les psychoéducateurs et psychoéducatrices pourront travailler de concert avec les enseignants qui auront aussi à vivre ces changements, ainsi que sur des enjeux reliés notamment aux retards scolaires, à la santé mentale, et aux difficultés de socialisation que pourraient vivre les élèves en cette rentrée particulière.

« Les psychoéducateurs et psychoéducatrices, qui interviennent directement auprès des élèves en difficulté d'adaptation et en soutien des enseignants dans leurs interventions auprès de ces élèves, ont un apport essentiel pour faciliter la reprise de la vie à l'école. L'Ordre encourage ses membres à maintenir leur approche systémique d'évaluation et d'intervention afin de soutenir l'élève en difficulté, ainsi que son environnement, notamment l'équipe-école et les parents, dans ces moments de grands changements », précise Denis Leclerc, ps. éd., président de l'OPPQ.

Des professionnels qui font une différence auprès des personnes de tous âges

Par son approche, le psychoéducateur intervient auprès de la personne qui vit des difficultés d'adaptation, auprès de son environnement, ainsi que sur l'interaction entre la personne et son environnement. Plus du tiers des 5 000 psychoéducateurs et psychoéducatrices oeuvrent dans le milieu de l'éducation.

À propos de l'Ordre

En vue de protéger le public, l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec s'assure d'un haut niveau de qualité des services de psychoéducation offerts par ses membres. À cette fin, il vérifie la compétence des personnes qui veulent adhérer à l'Ordre, surveille l'exercice de la profession et voit à soutenir ses membres dans le maintien et le rehaussement de leurs compétences professionnelles. L'Ordre favorise le développement et l'accès à des services compétents pour les personnes aux prises avec des difficultés d'adaptation. Il prend en compte les réalités des personnes vulnérables et s'engage à leur donner une voix, notamment en se prononçant sur les enjeux de société les concernant.

Pour renseignements :

Jacinthe Majeau, responsable des communications

jmajeau@ordrepesd.qc.ca / 514 232-7401